

**Province de Québec  
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance SPÉCIALE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 12 novembre 2012 à 19 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine et messieurs les conseillers Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Guylaine Courchesne, adjointe administrative.

**01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2012-11-258**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*  
Appuyée par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente séance;

01. Ouverture de l'assemblée;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Dépôt du rapport du maire ;
04. Période de questions ;
05. Levée de l'assemblée.

**03. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE**

*En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, je me dois, en tant que maire, de vous faire rapport de la situation financière de notre municipalité.*

**ANNÉE FINANCIÈRE 2011 – Rapport financier**

La firme *Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.*, comptables agréés, dont le siège social est situé à Drummondville, a complété le 20 août 2012 la vérification des livres comptables de notre municipalité pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2011.

Le résultat en est le suivant :

<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET 2011</b>	<b>RÉALISATIONS 2011</b>
Taxes	2 085 371.00 \$	2 097 936.00 \$
Païement tenant lieu de taxes	51 571.00 \$	55 847.00 \$
Autres revenus de sources locales	87 690.00 \$	236 500.00 \$
Transferts	549 214.00 \$	1 437 586.00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 773 846.00 \$</b>	<b>3 827 869.00 \$</b>
<b>CHARGES</b>		
Administration générale	479 916.00 \$	482 829.00 \$
Sécurité publiques	273 999.00 \$	266 501.00 \$
Transport	424 127.00 \$	453 377.00 \$
Hygiène du milieu	566 627.00 \$	503 895.00 \$
Santé et bien-être	12 500.00 \$	12 029.00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	105 841.00 \$	108 778.00 \$
Loisirs et culture	278 291.00 \$	257 073.00 \$
Frais de financement	88 046.00 \$	91 379.00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 229 347.00 \$</b>	<b>2 175 861.00 \$</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>544 499.00 \$</b>	<b>1 652 008.00 \$</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES</b>		
<b>FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(406 499.00) \$	(105 340.00) \$
<b>TOTAL</b>	<b>(406 499.00) \$</b>	<b>(105 340.00) \$</b>

<b>Affectations</b>		
Activités d'investissement	<b>(138 000.00\$)</b>	(1 268 142.00\$)
Coût des propriétés vendues	0.00\$	20 685.00\$
Fonds réservés	0.00\$	(21 260.00\$)
<b>TOTAL</b>	<b>(138 000.00\$)</b>	<b>(1 268 717.00\$)</b>
	<b>(544 499.00) \$</b>	(1 374 057.00\$)
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES</b>	<b>- 0\$</b>	<b>277 951.00 \$</b>

Soulignons par ailleurs qu'il est d'intérêt public de rappeler que le rapport du vérificateur pour l'exercice 2011, précisait que « *ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Pierreville au 31 décembre 2011, ainsi que les résultats consolidés de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec* ».

## ANNÉE FINANCIÈRE 2012

Selon les estimés actuels, nous prévoyons terminer l'année 2012 avec un surplus d'opération.

Dès que le rapport financier de nos vérificateurs pour l'année 2012 sera déposé, il sera alors disponible pour consultation publique en tout temps au bureau municipal.

Toujours selon l'article 955 du *Code municipal*, la Municipalité doit déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus 25 000 \$. Les contrats sont donc les suivants :

⇒ <b>PAGÉ CONSTRUCTION</b> – Travaux d'asphaltage – rangs de l'Île et St-Louis	:	112 184.00\$
⇒ <b>FRANÇOIS GAMELIN</b> – Déneigement - Secteur Pierreville (Dernière année d'un contrat de 3 ans) – soumission totale 135 000 \$ + taxes	:	51 644.00\$
⇒ <b>GASTON GAMELIN</b> – Déneigement - Secteurs Notre-Dame/St-Thomas (Dernière année d'un contrat de 3 ans) soumission totale 192 000\$ + taxes	:	73 472.00\$
⇒ <b>TESSIER RÉCRÉO PARC</b> – Tables pique-nique, bancs, circuit Vitalité	:	35 976.00\$
⇒ <b>GDG Environnement</b> – Arrosage contre les mouches noires	:	61 471.00\$
⇒ <b>ULTIMA Assurances</b>	:	38 181.00\$
⇒ <b>COOPÉRATIVE de solidarité de santé Shoener-Jauvin</b>	:	26 405.00\$
⇒ <b>GROUPE GVL – CAMPS AES</b> – Camp de jour (Contrat réparti entre les trois (3) communautés – St-François-du-Lac / Odanak / Pierreville)	:	25 801.00\$
⇒ <b>TERRATUBE</b> – Vidange de boues de l'étang no.1	:	67 145.00\$
⇒ <b>PAVAGE 132</b> - Rapiéçage des routes	:	32 107.00\$

## RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent document doit révéler le traitement accordé aux membres du Conseil. Pour 2012, la rémunération de base accordée au poste de maire est de 23 996\$ plus une allocation de dépenses de 11 999\$. La rémunération accordée à chaque poste de conseiller est de 4 429\$ plus une allocation de dépenses de 2 215\$.

## RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS

### SECTEUR NOTRE-DAME

**Le règlement d'emprunt portant le numéro #2000-06 – Aqueduc – Chemin Niquet – EST TERMINÉ.**

## SECTEUR ST-THOMAS

**Règlement #312 – Hôtel de ville** – Solde en capital au 31 décembre 2012 de 39 400\$. (Le 1/3 de ce règlement est remboursable par l'ancien secteur de St-Thomas, représentant pour celui-ci un capital au 31 décembre 2012 de 13 133\$). - Prendra fin en 2014.

## SECTEUR PIERREVILLE

**Règlement #358 – Aqueduc – rue Maurault** – Solde en capital au 31 décembre 2012 de 130 200\$. – Refinancement en 2016 – Prendra fin en 2021.

**Règlement #312 – Hôtel de ville** – Solde en capital au 31 décembre 2012 de 39 400\$. (Les 2/3 de ce règlement sont remboursables par l'ancien secteur de Pierreville, représentant pour celui-ci un capital au 31 décembre 2012 de 26 267\$). – Prendra fin en 2014.

**Règlement #A-002-2001 – Décrétant des travaux de construction d'un réseau de collecte et de traitement des eaux usées dans un secteur de l'ancienne municipalité de Pierreville et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût** – Le solde en capital du premier emprunt au 31 décembre 2012 est de 917 200\$ et le solde en capital du deuxième emprunt au 31 décembre 2012 est de 104 900\$ – Règlement sur 15 ans - Refinancement en 2014 – Prendra fin en 2019.

**Règlement #008-2002 – Décrétant des travaux de réhabilitation sur une partie de la rue Georges et décrétant également une dépense et un emprunt n'excédant pas 465 000 \$ remboursable en quinze (15) ans** – Solde en capital au 31 décembre 2012 de 79 700\$. – Refinancement en 2013 – Prendra fin en 2018.

**Règlement #010-2003 et 010-2003/02 – Décrétant des travaux pour l'émissaire marin** – Solde en capital au 31 décembre 2012 de 179 220\$. – Refinancement en 2017. – Prendra fin en 2022.

## PIERREVILLE

**Règlement #013-2003 – Asphalte – Secteur Notre-Dame** – Solde en capital au 31 décembre 2012 de 21 982\$ - Prendra fin en 2013.

## SURVOL des RÉALISATIONS et des TRAVAUX TOUJOURS EN COURS

### Réalisations

#### **Aménagement du bord de l'eau (Hôtel de ville) :**

À son budget 2012, la municipalité avait prévu un montant de 40 000 \$ à investir dans l'aménagement du bord de l'eau. Puisque ce dossier en est un à long terme, la Municipalité s'était fixée comme conduite d'investir à chaque année pour cet aménagement. Cette année, nous avons poursuivi le plan d'aménagement avec l'achat d'arbres, de plantes et de bulbes. À ces végétaux, nous avons ajouté des bancs ainsi que des tables à pique-nique. Pour la première fois, nous avons embauché deux horticultrices. Celles-ci avaient comme mandat d'aménager, d'arroser, désherber les plates-bandes de la municipalité.

Il est donc probable que le montant non utilisé, soit reporté et additionné à celui qui sera prévu lors de l'adoption de notre prochain budget.

#### **Vidange de boues de l'étang, no. 1 :**

La Municipalité a procédé à la vidange des boues de l'étang no. 1, par l'entremise de la compagnie TERRATUBE, au coût de 67 145.49\$. Nous avons dû composer avec un surplus de tonnage à récupérer de 47 tonnes de matières solides (t.m.s.), causé en bonne partie par le sable et en partie par des matières grossières. Dans le futur, afin d'éviter un surplus de tonnage, il nous faudra installer un dégrilleur ainsi qu'un désableur.

Malgré tout, **à notre grande satisfaction, aucun règlement d'emprunt n'a été effectué pour ces travaux majeurs.**

Il restera, l'an prochain, la disposition et le transport des boues à effectuer.

#### **Travaux d'amélioration du réseau routier :**

Des travaux majeurs d'amélioration de notre réseau routier ont été effectués sur les rangs de l'Île et St-Louis, par l'entreprise *Pagé Construction* au coût de 112 183.97 \$. À ces travaux s'ajoute, du rapiéçage sur l'ensemble de notre territoire par *Pavage 132*, pour un montant de 32 107\$.

Suite aux nombreux vols de panneaux de signalisation, nous avons été dans l'obligation d'embaucher la firme *Fray Consultant*, au coût de 1 050\$ afin d'effectuer l'évaluation complète de nos panneaux de signalisation manquants ou désuets et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

#### **Travaux d'amélioration de drainage :**

Un peu plus de 40 785\$ ont été investis pour l'amélioration de drainage, soit par la réparation de ponts, de ponceaux et de nettoyage et creusage de fossés.

#### **Comité de développement local (CDL) :**

Le Comité de développement local de Pierreville a soumis aux membres du conseil municipal un projet de gym en plein air. En août dernier, nous avons inauguré le Circuit Vitalité dans le parc du secteur Notre-Dame. Ce projet, au coût de 21 315.49\$, n'aurait pas eu lieu sans l'aide financière des fonds du Pacte rural 2007-2014 qui a investi un montant de 11 440\$.

La Municipalité de Pierreville a, en collaboration avec son CDL, déposé deux projets (skateparc et bibliothèque) au CLD de Nicolet-Yamaska avant le 31 mars 2012, date limite pour tout dépôt de projet afin de bénéficier des fonds disponibles au nom de notre municipalité. Rappelons que le montant initial total éligible par notre municipalité est de 117 451 \$.

#### **Travaux majeurs sur nos édifices municipaux :**

Nous avons procédé à la réfection de deux murs extérieurs de la bibliothèque de Notre-Dame. Ces travaux ont été effectués au coût de 2 654\$.

Nous avons remplacé le réfrigérateur du centre communautaire, au montant de 2 300\$.

#### **Zone commerciale et industrielle :**

Avec les surplus de terre provenant des travaux sur les rues Georges et Hector, nous avons débuté une partie de l'infrastructure de la rue, divisant les terrains de cette zone en deux sections. Nous avons également procédé à l'installation de deux ponts, un premier à l'entrée du parc sur la route Marie-Victorin (rte 132) et un second à l'entrée sur le rang Ste-Anne.

Cette année, nous avons vendu deux terrains dans la zone industrielle, pour une superficie de ± 110 621 pieds carrés, au coût de .55¢/pied carré.

De plus, nous avons finalisé le dossier des terrains de l'assainissement des eaux et du dépôt des neiges ainsi que le chemin d'accès à ces sites avec le promoteur Monsieur Roger Letendre.

#### **Embauche d'un travailleur de rue :**

Une nouvelle entente est survenue entre les municipalités de St-François-du-Lac, Pierreville, le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki ainsi que Centretien Nicolet et Régions pour l'embauche d'un travailleur de rue pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013.

#### **Bacs de compostage :**

Pour une deuxième année, afin de répondre à plusieurs demandes de nos citoyens, nous avons adhéré à un projet d'instauration de bacs de compostage ayant pour but la diminution des déchets domestiques. Pour ceux et celles qui désirent se joindre au rang des composteurs, nous vous invitons à communiquer avec votre bureau municipal afin de vous procurer votre bac, au coût de 40 \$ / unité.

#### **Skateparc :**

N'ayant aucune infrastructures pour nos ados et à la demande de nos jeunes citoyens, nous poursuivons ce dossier afin d'établir le skateparc à l'emplacement de la piscine municipale. Dernièrement, nous avons acquis deux modules à moindre coût afin de débiter le projet qui se poursuivra au printemps prochain.

#### **Route des navigateurs :**

Reconnaissant l'importance et la nécessité de développer un attrait touristique dans notre secteur, nous avons instauré une enseigne, en collaboration avec l'Office du tourisme, au montant de 8 325\$. Celle-ci n'est que le début, nous l'espérons, dans notre volonté d'obtenir un point d'ancrage pour la Route des navigateurs.

## **Dossiers toujours en cours**

#### **Creusage du chenal-Tardif :**

Nous sommes toujours très préoccupés par ce dossier, qui nous semble très difficile à rendre à terme. En janvier dernier, lors d'une tenue de registre, plusieurs citoyens de ce secteur nous ont fermement mentionné leur désaccord face à ce projet. Par contre, nous poursuivons les recherches afin d'obtenir des subventions significatives qui nous permettraient d'effectuer les travaux sans modifier les taxes des citoyens de ce secteur.

#### **Projet bibliothèque :**

Nous avons mandaté la MRC de Nicolet-Yamaska pour l'embauche des services professionnels de l'architecte Raymond Bluteau dans ce dossier, au coût de 3 650\$. Une décision devra être prise avant la fin de l'année 2012.

### Église :

Nous sommes toujours à analyser quelle sera la vocation de cette bâtisse. Suite à la consultation publique qui aura eu lieu le 19 novembre, nous serons en mesure de déterminer quelle direction nous devons prendre.

## PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2013

L'année qui se termine a vu progresser plusieurs dossiers qui continueront à retenir notre attention en 2013, soit la continuité de l'aménagement du bord de l'eau, de notre zone commerciale et industrielle, de notre secteur d'habitation, de l'entretien routier et de poursuivre les dossiers toujours en cours.

Au printemps prochain, nous procéderons au changement de l'aqueduc, des égouts et de voirie des rues Gill et Laperrière. **Ces travaux seront conditionnels à notre acceptation au programme TECQ.**

Nous procéderons à l'installation d'une vidange de roulotte, tout près du garage municipal.

Nous installerons également des lumières au terrain de soccer (N-D) afin de permettre aux adeptes de poursuivre plus longtemps leurs parties ainsi que poursuivre l'aménagement du skateparc dans l'infrastructure de la piscine municipale.

## Mot du maire



*Avec l'approche de la fin de notre mandat, l'heure est au bilan. Les membres du conseil et moi-même sommes fiers du travail que nous avons accompli.*

*Notre approche transparente et équitable nous a permis d'assurer une saine gestion des deniers publics.*

*Tout au long de l'année 2012, nous avons su nous ajuster dans un contexte comprenant son lot de différents imprévus. Nos efforts ont eu pour but de maintenir les services pour le bien de notre communauté.*

*Nos préoccupations sont de faire en sorte que la Municipalité de Pierreville se développe autant des points industriel, socio-culturel, sportif et touristique afin de donner à nos citoyen(ne)s le goût d'investir et de rester dans notre municipalité.*

*Plus que jamais, vos opinions et votre participation à la vie municipale sont importantes pour nos prises de décisions afin que notre municipalité se classe parmi celles les plus novatrices.*

*Je profite de l'occasion pour remercier mes collègues de travail pour leur aide et ce, toujours dans une ambiance des plus agréable.*

*Des remerciements aussi à nos employés de bureau et de terrain pour leur dévouement et leur loyauté. Sans votre contribution indispensable, nous n'aurions pu atteindre les résultats que nous constatons pour l'année 2012.*

*Mon plus grand désir est de continuer à vous servir d'une façon professionnelle, en travaillant les uns avec les autres en collectivité en 2013.*

*En terminant, je souhaite à tous les citoyen(ne)s de notre belle municipalité, un excellent Temps des Fêtes.*

*André Descôteaux*

*Maire de la Municipalité de Pierreville*

#### **04. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'ayant été posée, nous poursuivons l'assemblée.

#### **05. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2012-11-259**

Il est proposé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 19h30.

---

*André Descôteaux, maire*

---

*Guylaine Courchesne*  
*Adjointe administrative*